

LE FONTANILOIS

JUIN 2020



MUNICIPALITÉ
STÉPHANE DUPONT-FERRIER
RÉÉLU MAIRE

SCOLAIRE
**LA VILLE MET EN PLACE
LE DISPOSITIF 2S2C**

MOBILISATION
**7 500 MASQUES DISTRIBUÉS
AUX FONTANILOIS**



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



**le Fontanil
Cornillon**

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaine permanence :

- mercredi 1^{er} juillet 2020

Les adjoint(e)s ou conseiller(e)s municipal(e)s reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat : 04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se réunira le **mardi 30 juin 2020, à 20 h à l'Espace Jean-Yves Poirier**. Ces séances sont publiques. L'ordre du jour sera prochainement communiqué sur le site Internet de la Ville.

Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du 26 mai 2020 sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-
moi!



COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



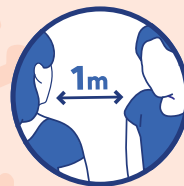
Tousser
ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher
dans un mouchoir
à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter
une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main
et arrêter
les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

ÉDITO



Le conseil municipal du Fontanil-Cornillon s'est enfin installé. Après un premier tour des élections le 15 mars qui avait plébiscité notre liste - Fontanil Passionnement - avec 70,76 % des voix, notre équipe a pris ses fonctions mardi 26 mai dans des conditions assurant la sécurité sanitaire de tous les participants.

Et c'est avec joie que je me présente à vous en tant que maire réélu, aux côtés d'une équipe motivée et mobilisée au service des Fontanillois. Nous nous engageons ensemble dans ce nouveau mandat avec des ambitions réaffirmées, dans la continuité de ce que nous avons bâti.

Je remercie chaleureusement tous les élus qui poursuivent leur mobilisation à mes côtés ainsi que ceux qui nous rejoignent dans cette nouvelle aventure partagée.

Nous serons à votre écoute pour vous accompagner dans votre quotidien et concrétiser nos prochaines ambitions, avec toute la passion et l'énergie qui nous motivent. Dans cet esprit de proximité et d'accessibilité, nous aurons le plaisir de vous présenter chacun des élus du Fontanil-Cornillon dans de prochaines éditions de votre journal. En attendant de nous retrouver pour partager d'agréables moments de convivialité et de partage, dans des conditions préservant la santé de tous.

Stéphane Dupont-Ferrier
Maire du Fontanil-Cornillon

SOMMAIRE

4- 15
ACTUALITÉS

16
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



[@VilleFontanil](https://www.facebook.com/VilleFontanil)

Le Fontanillois - Publication mensuelle

Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier

Rédacteur en chef : Chloé Lafort

Conception graphique : Laurent Gataleta

Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, Patrick JM Garcia

Imprimé en France par Coquand Imprimeur.

Tirage à 1 800 exemplaires.



MUNICIPALITÉ

STÉPHANE DUPONT-FERRIER RÉÉLU MAIRE

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE S'INSTALLE

Mardi 26 mai 2020, dans la continuité des élections municipales du 15 mars et au cours d'une séance repoussée pour les raisons sanitaires que nous connaissons, **Stéphane Dupont-Ferrier a été reconduit dans ses fonctions de maire** au cours d'un conseil municipal qui se tenait exceptionnellement à l'Espace Jean-Yves Poirier afin de respecter les règles de distanciation en vigueur.

C'est devant un **public restreint mais au rendez-vous** que le maire, ses six adjoints et toute l'équipe élue ont pris

officiellement leurs nouvelles fonctions pour un mandat de six ans, **dans une atmosphère associant reconnaissance, joie partagée et prudence sanitaire.**

La liste « Fontanil Passionnément », conduite par Stéphane Dupont-Ferrier, avait été élue au premier tour du scrutin, avec 70,76% (830 voix), contre 29,24% (343 voix) pour la liste « Révéler le Fontanil », conduite par Alain Foyer.



Stéphane Dupont-Ferrier entouré de ses six adjoints.



Nécessaire distanciation et gestes barrières pendant le conseil municipal.



Les élus ont voté au cours de la séance.



PAROLE



**STÉPHANE
DUPONT-FERRIER**
Maire

« Le 15 mars 2020, le suffrage universel a très largement légitimé notre projet municipal. Ensemble et pour les six années à venir, nous allons oeuvrer pour Le Fontanil-Cornillon que nous aimons, passionnément, et l'esprit village qui nous est si cher »

Nos priorités s'inscrivent dans la continuité de ce que nous avons bâti. Préserver notre cadre de vie et notre convivialité, poursuivre ensemble nos efforts pour que nos projets s'épanouissent dans le respect de l'environnement, garantir la sérénité et la sécurité pour tous. Nous allons accompagner et préparer l'avenir de la jeunesse fontaniloise et favoriser l'offre variée d'activités et d'animations pour tous. Nous accompagnerons également les personnes isolées et dépendantes, pour favoriser le lien social avec nos aînés.

Je remercie l'ensemble des élus de l'équipe municipale pour leur engagement et leur investissement. Une équipe mobilisée qui sera disponible, accessible, et réactive aux demandes des Fontanillois.

Alors que nous traversons une crise sanitaire éprouvante qui nous invite au rassemblement et à la solidarité, soyez certains de notre présence à vos côtés, pour Le Fontanil-Cornillon et dans le souci constant du bien-être des habitants. »



C'est avec émotion que deux élus emblématiques - Richarde De Saint-Léger (élue depuis 1989) et René Terpent (élu depuis 1983) - ont remis symboliquement écharpes tricolores et cartes de conseillers municipaux à la nouvelle équipe en place. Leur mandat s'achève mais l'histoire continue, marquée par leur passage dans la vie locale du Fontanil-Cornillon.

Six adjoints et leurs délégations



Jean-Louis BERGER
1^{er} Adjoint, chargé de l'urbanisme,
de l'aménagement et de la vie
commerciale



Brigitte MANGIONE
2^e Adjointe, chargée des loisirs et de
l'animation



Jean REYNAUD
3^e Adjoint, chargé de l'action éducative,
de la jeunesse et de la vie associative



France MACARI
Conseillère municipale déléguée en
charge de l'animation commerciale



Magali BAZIA
4^e Adjointe, chargée des solidarités
et de la petite enfance



Bernard DURAND
5^e Adjoint, chargé des travaux,
de développement durable et de
l'environnement



Audrey LAMBERT
6^e Adjointe, chargée de
la vie culturelle



Salvatore CALTAGIRONE
Conseiller municipal délégué en
charge de la sécurité et de la
tranquillité publique

Deux conseillers municipaux délégués

MARCHÉ

LE MARCHÉ SE RÉINVENTE

Le marché a changé de visage. Tout comme de nombreuses facettes de notre quotidien. Ce moment convivial de la vie locale **réinvente les échanges**, profitant de la distanciation physique, des règles d'hygiène et des nécessaires gestes barrières pour **repenser la proximité sous de nouvelles formes**. Les sourires se devinent sous les masques, et les modes de consommation s'adaptent pour accompagner de nouvelles pratiques garantissant la sécurité des clients, commerçants et habitants.

C'est en images, à travers le regard du photographe Patrick JM Garcia, que nous vous proposons de partager quelques instants de ce rendez-vous si important de la vie du Fontanil-Cornillon.



Crédit photo reportage : Patrick JM Garcia

CENTRE DE LOISIRS

LES INSCRIPTIONS POUR L'ÉTÉ ONT COMMENCÉ

Le centre de loisirs Claretière ouvre de nouveau ses portes le mercredi toute la journée, avec un large choix d'activités et dans le respect strict des consignes sanitaires.

Et du côté de l'été ? Les séjours sont annulés, mais les enfants pourront bénéficier d'activités proposées à la journée, organisées par petits groupes, selon les tranches d'âges et sur trois sites : l'Espace Claretière, l'Espace Jean-Yves Poirier et le groupe scolaire.

Retrouvez tout le programme sur <https://espace-claretiere.net/>

Les inscriptions pour tout l'été ont commencé. Attention : places limitées. Renseignements et inscriptions auprès de l'IFAC Espace Claretière - 04 76 56 16 13 - 06 73 41 69 70 - www.espace-claretiere.net

ATRIUM

UN PIANO À L'ATRIUM

Voilà près de cent ans qu'il sonne et raisonne sous les doigts de musiciens. **Un piano à queue de la marque Erard, daté de 1920, s'installe à l'ATRIUM.** Vincent Corbasson, programmateur de l'association Alpes Concerts, partage son histoire « *Nous sommes ravis de pouvoir accueillir et mettre à disposition en résidence à l'ATRIUM ce piano d'époque, généreusement donné par Danièle Revel, une grenobloise qui souhaitait que l'instrument de son défunt mari, Bruno Chopin, puisse continuer à donner du plaisir à des artistes et leurs publics. Je tiens à la remercier chaleureusement pour ce cadeau à forte valeur sentimentale. Nous en prendrons soin.* » Alpes Concerts, qui propose depuis la saison dernière des **concerts classiques**, à l'instar de la soirée exceptionnelle avec le pianiste Nima Sarkechik, entend développer ce répertoire dans la programmation à venir. Après accord et réparation, le piano accompagnera les soirées À la Santé de Django, et de prochains concerts classiques comme celui de la violoniste Maité Louis, prévu initialement en juin et reporté en janvier 2021. Mais aussi les soirées de l'ACIDI, autre associations programmatrice, et de futures auditions de l'école de musique. **Retour en images sur le déménagement de cet instrument aussi imposant que précieux.**



La prochaine saison de l'ATRIUM se prépare. Suite aux annonces gouvernementales et dans l'attente de précisions autour des modalités d'accueil des artistes et du public dans les salles de spectacle, l'équipement organise sa réouverture. La programmation de septembre/décembre 2020 sera dévoilée prochainement.

FESTIVAL

LES HAPPY DAYS N'AURONT PAS LIEU CETTE ANNÉE

Après concertation avec la commune et dans un contexte sanitaire encore très incertain sur les conditions de rassemblement, l'association Happy Days annonce l'annulation du festival de gospel, soul et jazz de cette année.

APPLICATION MOBILE

CITY WALL : RESTEZ CONNECTÉS AVEC LE FONTANIL-CORNILLON !

UN NOUVEL OUTIL INDISPENSABLE POUR RECEVOIR TOUTES LES INFORMATIONS SUR VOTRE TÉLÉPHONE

Retrouvez dès à présent toute l'actualité du Fontanil-Cornillon **en téléchargeant gratuitement l'application** sur l'App Store et Google Play, depuis votre téléphone ou tablette. **Puis entrez le nom de la ville "Fontail-Cornillon" pour vous abonner à son fil d'information en temps réel.** Aucune création de compte n'est nécessaire.

Vous serez informés en continu de la vie de votre commune, et recevrez régulièrement des notifications utiles directement sur votre téléphone.

C'est simple, rapide et interactif :

- Agenda
- Actualités
- Evènements
- Travaux
- Météo
- Alertes en temps réel

Des signalements pourront également être effectués par les habitants sur une plateforme dédiée, avec géolocalisation et réponses personnalisées.

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement **CityWall** puis sélectionnez votre ville

App Store Google Play

ASSOCIATION

LES PARENTS D'ÉLÈVES SONDENT LES ATTENTES DES FAMILLES

Début juin, l'Association des Parents d'Elèves du Fontanil-Cornillon lançait **un sondage auprès des familles** pour recenser leurs attentes en matière de pratiques sportives, artistiques et de loisirs pour leurs enfants. Portant une attention particulière à l'épanouissement des écoliers dans le cadre de la vie scolaire et extra scolaire, et dans un contexte favorisant la pratique d'activités à proximité du domicile, l'association présidée par Charles Quénard et regroupant des parents d'élèves du groupe scolaire du Rocher a entrepris de **proposer un questionnaire réalisé en collaboration avec le centre de loisirs (IFAC) et la MJC.** Les retours de ce sondage seront communiqués aux structures éducatives et collectivité susceptibles d'adapter leurs offres d'activités aux besoins exprimés.

Par ailleurs, compte-tenu de la situation sanitaire et de l'annulation de la fête des écoles, **l'association annonce d'ores et déjà le report de cette journée festive au samedi 3 octobre 2020.** Au programme : course pour la vie le matin, animations poneys, structures gonflables, pêche à la ligne et autres réjouissances l'après midi, avec restauration sur place le midi.

Pour contacter l'Association des Parents d'Elèves (APE) : ape.fontanil@gmail.com

TRI

COLLECTE DE TEXTILES : OPÉRATION PRINTEMPS 2020 !

À l'heure du déconfinement, les caves ont été rangées, les placards vidés, les vêtements triés. Pour donner une seconde vie à ces vêtements, chaussures ou sacs, la Métropole relance l'opération de collecte de textiles dans plusieurs communes du territoire du 1^{er} juin au 12 juillet 2020, et notamment au Fontanil-Cornillon.

Afin de réduire le volume de déchets textiles envoyés à l'incinération, de favoriser le réemploi et de garantir aux usagers que les textiles dont ils se séparent sont correctement réutilisés, la Métropole renouvelle une **opération de collecte des textiles** sur son territoire en proposant une collecte ponctuelle en conteneurs en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines. Le Fontanil-Cornillon participe une nouvelle fois à l'opération. **Rendez-vous sur la parking de l'Espace Jean-Yves Poirier (allée Jean Orcel) du 1^{er} juin jusqu'au 12 juillet 2020 pour déposer vos textiles dans le conteneur prévu à cet effet.**

DÉFI RELEVÉ

La collecte du 7 novembre 2019 en stand ponctuel (sur un après-midi) a permis de récolter :

2 412 kg de textiles
dont **582 kg** remis en vente,
donc réutilisés.

Comment participer ?

1. Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
2. Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
3. Déposez le sac dans le conteneur de textiles.
4. Pensez à bien vous laver les mains après avoir déposé vos sacs.

Quels types de textiles sont acceptés ?

- **Textiles acceptés** : vêtements et sous-vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches (qu'ils soient abîmés, troués, déformés ou tout simplement démodés)
- **Textiles refusés** : textiles mouillés (risques de moisissures) et souillés par des produits chimiques (risque de pollution)

Et le reste de l'année ?

En dehors de cette opération, vous pouvez donner vos textiles, linges de maison et chaussures :

- Dans toutes les déchèteries de la Métropole.
- Dans de nombreux points associatifs.

Où vont les textiles collectés ?

Tous les textiles recueillis partent dans un centre de tri industriel. En fonction de leur état, ils seront répartis en trois catégories :

- 62% seront réutilisés : c'est-à-dire donnés ou revendus en boutique de seconde main en France ou bien à l'étranger.
- 31,5% seront recyclés selon différents procédés :
 - Coupe : découpés en carré, les textiles deviennent des chiffons pour l'industrie.
 - Défilage : quand les fibres sont refilées, de nouveaux textiles sont fabriqués. Les chaussures redeviennent des semelles.
 - Effilochage : réduits en fibres, les textiles peuvent devenir du rembourrage de coussin, de l'isolant pour les bâtiments, des filtres...
 - Broyage : coupés en lanières ou broyés, les textiles peuvent intégrer des dizaines de produits : depuis le sol des terrains de sports, à la neige artificielle des sapins ! Car les fibres donnent de la flexibilité aux matériaux.
- 6,5% seront éliminés afin d'être valorisés énergétiquement.



FESTIVAL

L'AVENTURE REPORTÉE EN SEPTEMBRE

Le Festival « Les Clefs de l'Aventure » devait avoir lieu en avril dernier. Mais la crise sanitaire est arrivée, bouleversant les calendriers artistiques et événementiels de bien des manières.

Malgré la déception, il en fallait plus pour décourager l'association et sa présidente Odile Darmostoupe, qui annonce le **report de l'évènement à septembre prochain**. « Ces derniers mois nous ont contraints à envisager le Voyage autrement. Ce silence imposé révèle tout compte fait cette évidence : nous sommes bien à l'aube d'un nouveau monde qui ne cherche qu'à émerger et nous souhaitons avec ce festival, y participer. Testés dans notre persévérance, éprouvés par toutes les peurs qui s'expriment mais surtout convaincus par l'engagement de tous les participants répondant présent, nous avons choisi de reporter cette 5^e édition aux 18, 19 et 20 septembre 2020. » dévoile Odile Darmostoupe.

Cette 5^e édition sera plus engageante que jamais, à travers le regard de réalisateurs passionnés et de porteurs de projets convaincus, dans le respect des règles sanitaires pour la sécurité de tous les participants. « Confiants que nous sortirons grandis de cette épreuve collective, nous vous proposons de suivre d'ores et déjà la programmation sur notre site lesclefsdelaventure.com. et de réserver vos places. Et si vous aviez envie de vous impliquer à nos côtés, nous avons toujours besoin de bénévoles, contactez-nous ! »



Pour toute demande d'information, question ou réservation :
07 55 68 79 80 ou clefsaventure@gmail.com

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



BD JEUNESSE
« Les enfants de la résistance, tome 1 : premières actions »
de Benoît Ers et Vincent Dugomier

Dans un petit village de France occupé par l'armée allemande, trois enfants refusent de se soumettre à l'ennemi. Mais comment s'opposer à un si puissant adversaire quand on n'a que dix ans ?!



ROMAN ADULTE
« Nos espérances » d'Anna Hope

Hannah, Cate et Lissa sont jeunes, impétueuses, inséparables. Dans le Londres des années 1990 en pleine mutation, elles vivent ensemble et partagent leurs points de vue sur l'art, l'activisme, l'amour et leur avenir, qu'elles envisagent avec gourmandise. Le vent de rébellion qui souffle sur le monde les inspire. Leur vie est électrique et pleine de promesses, leur amitié franche et généreuse.

Les années passent, et à trente-cinq ans, entre des carrières plus ou moins épanouissantes et des mariages chancelants, toutes trois sont insatisfaites et chacune convoite ce que les deux autres semblent posséder. Qu'est-il arrivé aux femmes qu'elles étaient supposées devenir ? Dans ce roman tout en nuances sur les différentes facettes de l'amitié au fil du temps, Anna Hope tisse avec élégance et délicatesse la vie de ces trois héroïnes contemporaines. Elle sonde les différentes façons de trouver son identité de femme, mais aussi de mère, de fille, d'épouse ou d'éternelle rebelle, et explore cet interstice entre les espérances et la réalité, cet espace si singulier fait de rêves, de désirs et de douleurs où se joue toute vie.

INSCRIPTION

PERMANENCES D'INSCRIPTION À LA CANTINE ET AU PÉRISCOLAIRE DU MATIN POUR LA RENTRÉE 2020/2021

Chaque année, un nouveau dossier doit être constitué.

Pour une inscription ou réinscription dès la rentrée au service cantine et/ou périscolaire du matin sur l'année 2020-2021, vous pourrez à partir du 20 mai 2020 télécharger le **règlement cantine/périscolaire sur ISSILA** sur lequel sont indiqués les documents à fournir pour constituer votre dossier ou venir le retirer en mairie.

À partir du 1^{er} juin, votre dossier complet devra être envoyé, par mail, à lrenard@ville-fontanil.fr, ou déposé en mairie, impérativement avant le 15 août. Pour tout dossier déposé après cette date, les enfants ne pourront pas être inscrits

pour la semaine de la rentrée du 1^{er} au 4 septembre 2020.

Une fois votre dossier complet validé, les comptes ISSILA seront débloqués à partir du 17 août pour vous permettre de gérer vos inscriptions, sous réserve d'aucune facture restée impayée l'année précédente.

Pour les inscriptions réalisées à partir du 1^{er} septembre, prévoir une semaine de traitement de dossier.

Pour tous renseignements, joindre le service scolaire par téléphone au 04 76 56 56 41 ou 04 76 56 56 56 ou par mail lrenard@ville-fontanil.fr.

NUISANCE

MOBILISONS-NOUS CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Egalement appelé *Aedes Albopictus*, le Moustique Tigre progresse depuis plusieurs années sur le territoire métropolitain, et notamment en Isère. **Reconnaisable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps et sur les pattes**, il apprécie les environnements urbains et péri-urbains, proliférant dans les eaux stagnantes où il dépose ses larves. S'il peut transmettre des maladies telles que la dengue ou de chikungunya (s'il a auparavant piqué une personne infectée), il représente également une source de nuisance importante pour ses piqures douloureuses. Particularité : il attaque surtout de jour, contrairement à son homologue plus commun.

La commune du Fontanil-Cornillon a intégré le périmètre de démoustication de l'Isère et bénéficie de l'accompagnement de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication (EIRAD). Mais l'action publique ne saurait suffire sans la **mobilisation des particuliers**, qui permettent sans le savoir l'installation du moustique sur le territoire. Que faire ? Avant tout éliminer autant que possible les points d'eau stagnante à proximité des habitations.

Des actions de sensibilisation sont d'ores et déjà engagées sur la commune pour limiter la prolifération de l'insecte. **Retrouvez les conseils préventifs pour lutter contre le moustique tigre sur le site www.ville-fontanil.fr**

INFOS

DEVENEZ RELAIS DE QUARTIER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Vous souhaitez participer à la lutte contre les moustiques tigre ? La commune du Fontanil-Cornillon recherche des volontaires pour devenir relais de quartier et sensibiliser le voisinage aux bonnes pratiques. Merci de laisser vos coordonnées à contact@ville-fontanil.fr



FONTA MUSIQUE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE SE RÉINVENTE À DISTANCE

L'école de musique n'ouvrira pas ses portes avant septembre. **Pour autant, les échanges entre élèves et professeurs n'ont jamais cessé depuis le début du confinement**, sur la base du volontariat pour les familles et à travers différents outils, adaptées à chaque situation (visio, mails, téléphone...). **Une démarche mise en place par la Ville dans l'intérêt des familles et des musiciens, qui s'est appuyée sur la mobilisation des professeurs de musique, coordonnés par Rodrigo Costa.**

Depuis le 2 juin, les échanges spontanés orchestrés par les professeurs (y compris pendant les vacances scolaires) – que la commune a choisi de ne pas facturer aux familles – ont laissé place à des

cours formalisés par vidéo sur des créneaux horaires hebdomadaires. **L'enseignement continue mais à distance, et uniquement pour les cours instrumentaux**, pour les élèves qui souhaitent poursuivre leur inscription. Les cours de formation musicale et les pratiques d'ensemble sont toutefois suspendus jusqu'à la rentrée de septembre. Afin d'étendre l'accès à l'enseignement proposé aux élèves, **les cours distanciés se poursuivront exceptionnellement jusqu'au 24 juillet** pour les familles qui le souhaitent. Certains professeurs de Fonta Musique sont par ailleurs mobilisés sur des ateliers musicaux dispensés dans le cadre du **dispositif 2S2C** (présenté dans l'article page 14).

L'ensemble de ces dispositions, prises pour assurer la continuité du service tout en préservant la santé des élèves et des professeurs de musique, s'accompagnent d'une **réflexion autour de la préparation de la rentrée de septembre**. Dans un contexte encore incertain, pour les équipes et les familles, la commune a décidé de **reporter la période des inscriptions à fin août** afin d'être en mesure de proposer des cours adaptés à la situation sanitaire. Toutes les informations utiles seront communiquées.



MOBILISATION

7 500 MASQUES EN TISSU HOMOLOGUÉS DISTRIBUÉS AUX FONTANILOIS

Après la diffusion d'un courrier avec coupon-réponse permettant d'actualiser les informations communales concernant la composition de chaque foyer, **la Ville du Fontanil-Cornillon a lancé une grande opération de distribution de masques en tissu homologués et réutilisables auprès de sa population.**

La municipalité a fait le choix d'acheter et de **distribuer gratuitement**, dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par Grenoble Alpes Métropole, **deux masques par habitant**. Cette dotation est complétée par un masque homologué supplémentaire fourni par la Région.

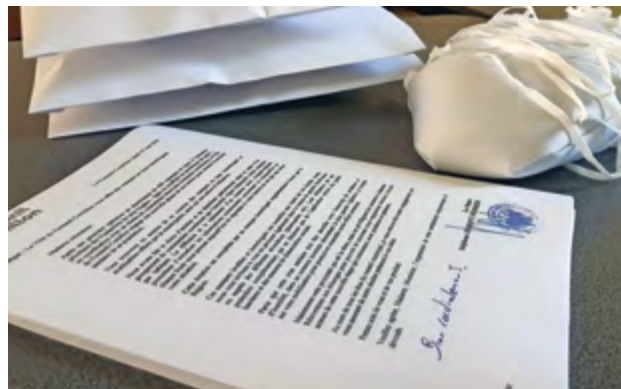
Les élus de l'équipe municipale se sont relayés durant plusieurs jours pour distribuer, dans chaque boîte aux lettres des habitants qui en ont fait la demande, un courrier avec masques et notice d'utilisation.

Cette action faisait suite à une **première opération de distribution de 600 masques en tissu confectionnés par des couturières bénévoles auprès des Fontaniolois les plus fragiles.**

« Contribuer à la protection des Fontaniolois en distribuant ces masques était pour nous une évidence, aux côtés de tous les élus mobilisés en ce temps de crise sanitaire »



De gauche à droite, France Macari, Annie Lacassin et Brigitte Mangione



SCOLAIRE

LA VILLE MET EN PLACE LE DISPOSITIF 2S2C POUR ASSURER L'ACCUEIL DES ENFANTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

En complément de la réorganisation du temps scolaire, et dans le cadre de la phase 2 du déconfinement, **la commune propose des services aux familles qui ont souhaité un retour à l'école pour leur(s) enfant(s).**

La Ville du Fontanil-Cornillon met en place le **dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme)**, qui permet de **proposer aux élèves qui ne sont pas en classe des activités pendant le temps scolaire, complémentaires à leurs apprentissages.**

Dans l'intérêt des élèves et des familles fontanilloises, et **sans assurance d'une éventuelle participation financière de l'Etat**, la commune propose depuis le lundi 8 juin de nouveaux services d'accueil, mobilisant du personnel et des moyens supplémentaires, en collaboration avec l'IFAC. Les enfants seront accueillis selon leur niveau scolaire à l'école ou au centre de loisirs Claretière, et bénéficieront d'activités sportives, culturelles et citoyennes dans un cadre sanitaire adapté.

Accompagner les familles fontanilloises, confrontées aux difficultés engendrées par cette réorganisation du temps scolaire en raison de la crise sanitaire, est une priorité pour la municipalité. **La collectivité a fait le choix de ne pas impacter ce coût sur les familles qui souhaiteront en bénéficier.** Seuls les tarifs habituels de service périscolaire et de restauration seront facturés.

Pour découvrir toutes les modalités d'accueil du dispositif 2S2C, rendez-vous sur www.ville-fontanil.fr



EQUIPEMENT SIVOM

OUVERTURE DE LA PISCINE DES MAILS LE 1^{ER} JUILLET

La piscine des Mails ouvrira exceptionnellement cet été à compter du 1^{er} juillet prochain de 10h à 20h du lundi au dimanche.

Son fonctionnement a été repensé pour **s'adapter aux mesures sanitaires en vigueur liées à la pandémie du COVID19.**

La capacité d'accueil en simultané étant restreinte à **50 personnes maximum**, l'accès à la piscine sera possible **uniquement sur réservation (par téléphone) pour un créneau d'1h30**. Un usager ne pourra venir que sur un seul créneau par jour à la piscine et une limite par semaine sera prochainement fixée afin que le plus grand nombre puisse accéder à la piscine.

Le 1/4 d'heure avant la fin du créneau les usagers n'auront plus accès aux vestiaires et sanitaires (pas de douche, pas de changement en fin de créneau) pour la préparation du nettoyage et de la désinfection. Il n'y aura par ailleurs pas de système de paniers, les usagers garderont leurs affaires avec eux.

Le snack de la piscine sera fermé mais les usagers pourront venir avec leurs boissons et leur pique-nique.

Le SIVOM du Néron communiquera prochainement la ligne dédiée à la réservation. Les tarifs restent inchangés.

Pour plus de renseignements : www.sivomduneron.fr

ÉCONOMIE

LA VILLE COMMUNIQUE SUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES, COMMERÇANTS ET ARTISANS

La Ville communique sur les dispositifs de soutien aux entreprises, commerçants et artisans.

Dans un contexte de crise exceptionnelle, qui a durement frappé les acteurs de notre vie économique, **la Ville du Fontanil-Cornillon s'engage auprès de ses commerçants, artisans et entreprises.** Un document recensant les **principaux dispositifs de soutien** mis en place par Grenoble Alpes Métropole, l'État et la Région a été distribué à tous les professionnels installés sur la commune pour les accompagner dans cette crise sans précédent. Le document est également consultable sur le site de la Ville.

MAIRIE

2 rue Fétola

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs suspendus jusqu'à nouvel ordre. Tél. 06 83 34 02 65 - ram@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola

Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - lefontanil.opac3d.f

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière

Renseignements: fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon

Contact : Patrice MUNOZ

Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.

Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1er rue du Moulin

Tél. 04 76 56 56 56

Facebook.com/AtriumFontanil

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron (MEEN)

4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.

Tél. 04 76 13 18 05 - www.meen-neron.com

contact@meen-neron.com

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59

- Régie Assainissement 04 76 59 58 17

- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27

- Déchèterie :

45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève 08 00 50 00 27

Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30.

- Régie des eaux 08 00 50 00 48

- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15

Pompiers : 18 ou 112

Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17

CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75

Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19h à 20h.**

En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 6 & 7 juin 2020 - Phie de Prédieu

1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

- 13 & 14 juin 2020 - Phie Barnave

Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

- 20 & 21 juin 2020 - Phie de la Pinea

Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33

- 27 & 28 juin 2020 - Phie Nouvelle

121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33

- 4 & 5 juillet 2020 - Phie Casadella

61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

- 11-12 & 14 juillet 2020 - Phie des Charmettes

Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 18 & 19 juillet 2020 - Phie de la Monta

Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 25 & 26 juillet 2020 - Phie du Fontanil

1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48

- 1^{er} & 2 août 2020 - Phie de Prédieu

1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

- 8 & 9 août 2020 - Phie Barnave

Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- BERTOZZI Maria née TROMBINI le 06/05/2020
- LÉONARD Michel le 13/05/2020
- GIACOMINI René le 17/05/2020

NAISSANCES

- BIETTE Mathias le 12/04/2020
- DURANTI Roman le 17/04/2020



BIETTE Mathias



DURANTI Roman

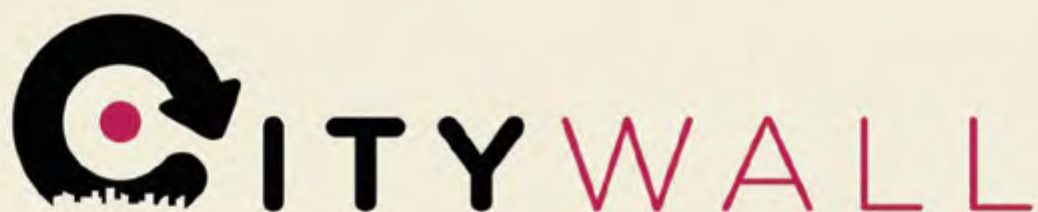
PETITES ANNONCES

DONNE encres pour imprimante CANON. Références : C-525PGBK, C-526BK, C-526C, C-526Y, C-526M. Tél. 04 76 75 05 13 ou 06 83 59 73 20.

PROPOSE soutien scolaire français, maths niveau grande section à 3ème. Je prends les enfants ayant tous types de difficultés. Contact : 06 02 31 91 21

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer au service communication par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 26 juin 2020.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

**La mairie vous informe
en temps réel sur votre
Smartphone**



Alertes notification



Actualités

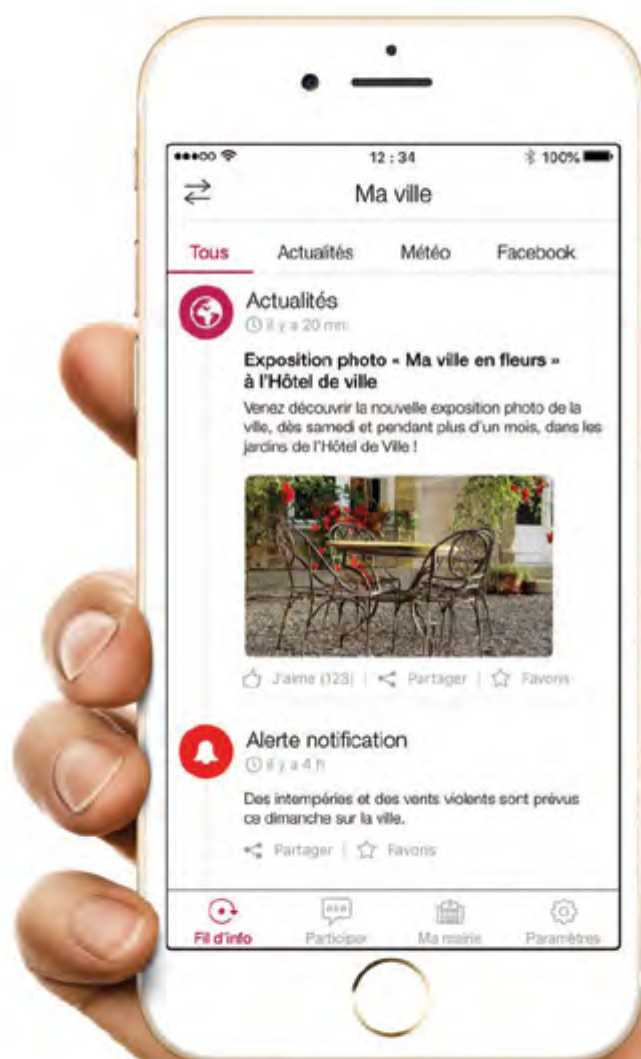


Événements



Travaux

Retrouvez toute l'information locale
sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityWall**
puis sélectionnez votre ville



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google Play